

Conditions Générales de Vente

Dernière mise à jour : avril 2025

- Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations fournies par **Le Garage Alpin**, situé au 10, Rue des Glières – 73700 Séez, enregistré auprès du Tribunal de Commerce de Chambéry sous le numéro de SIRET 843 725 920 00014, joignable au 04 79 41 73 73 et via le site web <https://legaragealpin.fr>. Ou son adresse email contact@legaragealpin.fr

1. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Le Garage Alpin réalise des prestations d'entretien, de réparation mécanique et de diagnostic automobile sur véhicules toutes marques.

2. Acceptation des conditions

Toute commande ou signature d'un ordre de réparation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Elles prévalent sur tout autre document émanant du client.

3. Devis et ordres de réparation

- Un devis gratuit peut être établi à la demande du client.
- Le devis a une durée de validité de **30 jours** à compter de sa date d'émission.
- Toute intervention fait l'objet d'un ordre de réparation signé par le client, ou accepté par voie électronique.
- Les travaux non prévus dans le devis initial feront l'objet d'une demande d'accord complémentaire.

4. Tarifs et modalités de paiement

- Les prix sont exprimés en euros TTC et incluent la main-d'œuvre, les pièces, les produits et consommables.
- Le paiement est exigible à la livraison du véhicule, sauf accord spécifique.
- Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, virement, espèces (dans les limites légales), chèque (sous réserve d'acceptation).
- En cas de non-paiement, des pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

5. Délai d'intervention

Le Garage Alpin s'efforce de respecter les délais annoncés lors de la prise en charge du véhicule. Toutefois, ces délais sont indicatifs et peuvent varier selon la disponibilité des pièces ou des aléas techniques.

6. Garantie

- Les réparations bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés conformément aux articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation.
- Les pièces neuves sont garanties **1 an pièces et main-d'œuvre**, sauf mention contraire.
- Les pièces fournies par le client ne bénéficient d'aucune garantie, et leur montage reste à la discrétion du garage.
- La garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, de non-respect des préconisations constructeur ou de modifications non autorisées.

7. Véhicules non récupérés

En cas de non-retrait du véhicule dans un délai de **7 jours après mise à disposition**, des frais de gardiennage de **15 € TTC par jour** pourront être facturés. Le Garage Alpin se réserve le droit de faire appel à une procédure de vente après mise en demeure restée infructueuse.

8. Responsabilité

Le Garage Alpin est responsable des dommages causés par une faute prouvée dans l'exécution des prestations. Sa responsabilité est limitée au montant de la prestation concernée.

Il décline toute responsabilité pour les objets personnels laissés dans le véhicule.

9. Réclamations et médiation

En cas de litige, le client peut adresser une réclamation écrite à l'adresse postale du garage ou par e-mail à [adresse e-mail].

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

10. Protection des données

Les informations collectées dans le cadre de la prise en charge du véhicule sont destinées exclusivement au traitement de la prestation. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.

11. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Chambéry situé au 12 Boulevard de la Colonne 73000 CHAMBÉRY